

FORMATION PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (Article L4121-1 du Code du Travail)

A TITRE D'EXEMPLE : PROGRAMME SUR MESURE QUI SERA ADAPTE EN FONCTION DE LA DEMANDE DU CLIENT

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- ✓ **Décoder** les mécanismes de souffrance au travail
- ✓ **Identifier** les zones de risques et les points d'appui
- ✓ **Agir** sur les causes (organisation, culture, politique RH, conditions de travail, management)
- ✓ **S'appuyer** sur les meilleures pratiques
- ✓ **Identifier** les clés de réussite et points de vigilance dans une démarche de prévention

Public et prérequis :

- ◆ Toute personne en charge de la Prévention, Santé et Sécurité
- ◆ Aucun prérequis
- ◆ 4 à 12 personnes / session

Modalités techniques et pédagogiques :

- ◆ Vidéo projecteur, vidéos, ordinateur, logiciels.

Animateur :

- ◆ Consultant et formateur en QSE, IPRP
- ◆ Nos formateurs interviennent régulièrement en entreprise, établissements d'enseignement supérieur et centre de formation sur cette thématique

Date et lieu :

- ◆ **Intra** : Nous consulter
- ◆ **Inter** : Consulter [ici](#)

Contenu de la formation

2 jours (14 heures)

Les risques psychosociaux : de quoi parle-t-on ?

Définir les termes :
 -souffrance
 -stress
 -harcèlement
 -risque psychosocial...
 Se doter de grilles de lecture pour comprendre les mécanismes de construction de la souffrance au travail
 Repérer les symptômes et les nouvelles expressions de la souffrance

La réglementation, les obligations et enjeux de prévention

Repérer les obligations légales en matière de prévention
 Situer les enjeux (de santé, économiques...)

Les facteurs de risques psycho-sociaux

Identifier tous les facteurs de risques internes et externes
 Repérer les facteurs qui relèvent de la responsabilité de l'entreprise (politique RH, organisation, conditions de travail, culture d'entreprise...)

Auditer son entreprise en matière de risque psychosocial

Choisir les bons outils
 Faire un diagnostic partagé
 Identifier les forces et zones de fragilité pour une prévention réussie

Les étapes à respecter dans une démarche de prévention

Identifier les acteurs
 Piloter la prévention des RPS : du diagnostic au suivi
 Organiser les 4 niveaux d'actions :
 -organisation
 -management
 -systèmes RH
 -conditions de travail
 Fédérer derrière un plan d'action adapté et cohérent

Se doter d'outils de mesure de la prévention des risques psychosociaux

Élaborer les outils de pilotage du risque psychosocial (pour la DRH, les managers et la DG)
 Communiquer au quotidien sur les avancées en matière de prévention

Le bien-être au travail : un choix stratégique

Identifier les sources de bien-être au travail
 Le bien-être comme levier de motivation et de performance

Suivi et évaluation

Modalités de suivi : Exposés théoriques illustrés par des études de cas.

Modalités d'évaluation : Evaluation des compétences par des exercices théoriques, études de cas et mises en situation.

Les +++ de ce stage

Assistance téléphonique gratuite pendant 1 an.
Formation interactive et utilisation de logiciel ludique.
 Remise à chaque stagiaire d'un livret et d'une Clé USB contenant des documents et outils utiles, directement exploitables après la formation.
Délivrance d'une Attestation de formation/compétence

Offre tarifaire

TVA à 0%.
Remise de 5%, 10% ou 15% appliquée pour toute inscription à une formation inter-entreprises faite **2 mois, 3 mois ou 4 mois** avant la session.
 Nous contacter pour les tarifs.